

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 2 avril 2019

ARRONDISSEMENT
TOURS

Le deux avril 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 28 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Daniel PERRIN, M. Maurice PELLAN, M. Alain BASTIE, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Jean-Pierre GUIGNARD, M. Jacques MOTARD, M. Jean-Pierre GILET, M. Stéphane MARCHAIS.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 26
Nbre de suffrages exprimés : 26

PRÉFECTURE
D'INDRE-ET-LOIRE
10 AVR. 2019
COURRIER

DEL 02042019-01 : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

M. RITOURET, 1^{er} Vice-Président, rappelle que le compte de gestion du trésorier doit être approuvé préalablement au vote du compte administratif.

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes et mandats de paiement émis et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018, lesquels n'appelle ni observation ni réserve de sa part, pour les :
- Syndicat Intercommunal d'aménagement du Bassin de la ROUMER (SIETABR)
 - Syndicat Intercommunal de curage de la BRESME,
 - Syndicat Mixte de la CHOISILLE et de ses Affluents (SMCA – SICA),
 - Syndicat de la BEDOIRE (SIAHBA).

Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
Le 8 avril 2019

Pour extrait certifié conforme,

ANVAL
~~Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire~~
Sébastien MARAIS, Président
Siège social : Place de l'Europe
20 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 8/04/19
Publié ou notifié le 8/04/19